



Conseil d'examen
du prix des médicaments
brevetés

Patented
Medicine Prices
Review Board

Analyse éclair – Comparaisons des prix internationaux des médicaments génériques, début 2011

Août 2013



Le Système national d'information sur l'utilisation des médicaments prescrits

SNIUMP

Canada

Publié par le Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés

This document is also available in English under the title:
Analytical Snapshot: International Generic Price Comparison, Early 2011

Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés

Centre Standard Life

C.P. L40

333, avenue Laurier Ouest

Bureau 1400

Ottawa (Ontario) K1P 1C1

Tél. : 1-877-861-2350

613-952-7360

Télé. : 613-952-7626

ATS : 613-957-4373

Courriel : pmprb@pmprb-cepmb.gc.ca

Site Web : www.pmprb-cepmb.gc.ca

ISBN: 978-0-660-21185-5

N° cat. : H82-14/2013F-PDF

Bien que cette étude repose en partie sur des données et des renseignements fournis par l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS), les analyses, les conclusions et les énoncés présentés ne correspondent pas nécessairement à ceux de l'ICIS.

Le SNIUMP est une initiative de recherche qui fonctionne indépendamment des activités de réglementation du CEPMB.
Les déclarations et les opinions exprimées dans le présent rapport du SNIUMP ne représentent pas la position officielle du CEPMB.

Résumé

La présente analyse éclair compare les prix des médicaments génériques au Canada avec les prix de ces mêmes médicaments dans d'autres pays industrialisés. Le rapport met en évidence les modifications qui ont été apportées à l'établissement des prix des médicaments génériques au Canada entre 2008 (la dernière période couverte dans les précédentes publications du SNIUMP : CEPMB 2010, 2011) et le premier trimestre de 2011. On a utilisé les prix des médicaments génériques de la base de données MIDAS^{mc} d'IMS Health et du formulaire de l'Ontario pour comparer les prix.

Depuis 2010, la plupart des gouvernements provinciaux ont mis en œuvre des politiques d'établissement des prix des médicaments génériques qui ont eu des incidences considérables sur les prix des médicaments génériques au Canada. Bien que les données contenues dans la présente analyse ne traduisent pas l'ensemble des incidences entraînées par ces changements, certaines tendances précoces peuvent être observées.

La présente analyse laisse croire ceci :

1. Entre 2008 et le début de 2011 (premier trimestre de 2011), les prix de nombreux médicaments génériques au Canada ont diminué d'un taux s'élevant à 30 %, ce qui a accentué l'écart entre les prix des produits génériques et ceux des marques déposées (comme mentionné dans la base de données MIDAS d'IMS Health).
2. Au cours de la même période, les prix des médicaments génériques dans de nombreux pays de comparaison ont en moyenne diminué de 1,9 % à 21,5 %, selon le pays.
3. Au début de 2011, la moyenne des prix pratiqués dans les pays de comparaison correspondait à 65 % des prix canadiens correspondants. Autrement dit, les prix des médicaments génériques pratiqués à l'échelle internationale étaient de 35 % inférieurs à ceux pratiqués au Canada. Ces niveaux étaient semblables à ceux indiqués pour 2007 et 2008.
4. En 2010, le gouvernement de l'Ontario avait réduit les prix des médicaments génériques de la plupart des médicaments à un maximum de 25 % du prix de la marque déposée de référence. Une évaluation supplémentaire effectuée au moyen des prix de formulaire de l'Ontario et portant sur les 50 médicaments génériques les plus vendus au Canada est fournie dans la présente analyse. La moyenne des prix pratiqués dans les pays de comparaison était de 21 % inférieure aux prix de formulaire de l'Ontario, qui figurent parmi les plus bas au Canada.

Il convient de noter que les différences en matière de règlements, de pratiques commerciales et de politiques de remboursement créent des défis importants pour la comparaison des prix au Canada avec les prix internationaux et devraient être prises en considération dans l'interprétation de ces résultats.

Les prochains travaux prévus en 2014-2015 donneront lieu à une évaluation plus exhaustive des prix actuels des médicaments génériques au Canada par rapport aux niveaux à l'échelle internationale.

CEPMB. Décembre 2010. *Médicaments génériques au Canada : Tendances des prix et comparaisons des prix internationaux, 2007*. Ottawa : Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés. Accessible à l'adresse suivante : <http://www.pmprb-cepmb.gc.ca/francais/View.asp?x=1419&mp=124> (consulté le 1^{er} juin 2013).

CEPMB. Septembre 2011. *Médicaments génériques au Canada : Comparaisons des prix internationaux et économies de coûts potentielles*. Ottawa : Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés. Accessible à l'adresse suivante : <http://www.pmprb-cepmb.gc.ca/francais/View.asp?x=1562&mp=124> (consulté le 1^{er} juin 2013).

Remerciements

Le présent rapport a été rédigé par le Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés (CEPMB) au titre du Système national d'information sur l'utilisation des médicaments prescrits (SNIUMP).

- Le CEPMB tient à remercier les personnes suivantes pour leurs contributions :
- Les membres du Comité directeur du SNIUMP pour leur supervision spécialisée et leur orientation dans le cadre de la rédaction du présent rapport.
- Le personnel du SNIUMP du CEPMB pour sa contribution au contenu analytique du rapport : Tanya Potashnik, directrice intérimaire des Politiques et de l'analyse économique, Elena Lungu, gestionnaire intérimaire du SNIUMP ainsi que le groupe scientifique et l'équipe de révision du CEPMB.
- Orlando Manti, expert-conseil en SAS, pour avoir produit les tableaux de données utilisés dans la présente analyse.

Avis de non-responsabilité

Le SNIUMP est une initiative de recherche qui fonctionne indépendamment des activités de réglementation et de présentation de rapports du CEPMB. Les déclarations et les opinions exprimées dans le présent rapport du SNIUMP ne représentent pas la position officielle du CEPMB.

Bien que fondés en partie sur les données obtenues en vertu d'une licence de la base de données MIDAS d'IMS, les énoncés, les constatations, les observations, les avis et les opinions exprimées dans le présent rapport ne doivent pas être interprétés comme appartenant à IMS Health Consulting Inc.

Table des matières

| | |
|--|----|
| Résumé | i |
| Remerciements | ii |
| Avis de non-responsabilité | ii |
| Introduction..... | 2 |
| Méthodes..... | 2 |
| Limites..... | 3 |
| 1 Tendances des prix pratiqués dans les pays de comparaison et de ceux pratiqués au Canada..... | 4 |
| 2 Comparaison des prix pratiqués dans les pays de comparaison et des prix pratiqués en Ontario pour les meilleurs vendeurs..... | 8 |
| 3 Conclusion..... | 10 |
| Références | 10 |
| Annexe A : Politiques d'établissement des prix des médicaments génériques dans les régimes d'assurance-médicaments provinciaux..... | 11 |
| Annexe B : Définitions | 12 |
| Annexe C : Comparaison bilatérale des prix des médicaments | 13 |
| Annexe D : Comparaison multilatérale des prix des médicaments..... | 15 |

Introduction

La comparaison des prix des médicaments génériques au Canada avec les prix à l'échelle internationale permet une évaluation relative des niveaux de prix au Canada et éclaire les décisions de politiques. La présente analyse éclair compare les prix des médicaments génériques au Canada avec les prix de ces mêmes médicaments dans d'autres pays industrialisés. Les résultats permettent de déterminer les tendances en matière de prix à l'échelle nationale et à l'échelle internationale en fonction du pays. De plus, une analyse des prix de formulaire de l'Ontario fournit des résultats plus complets et plus à jour.

Le rapport met en évidence les modifications qui ont été apportées aux prix des médicaments génériques entre 2008 (la dernière période couverte dans les précédentes publications du SNIUMP : CEPMB 2010, 2011) et le premier trimestre de 2011 (T1 2011, de janvier à mars). Bien que le rapport mette l'accent sur le T1 2011, on y présente aussi des périodes antérieures aux fins d'analyse des tendances.

La source de données concernant les prix des médicaments génériques au Canada et les marchés internationaux était MIDAS^{sc}, IMS Health Consulting Inc. Tous droits réservés. L'analyse comporte également les prix de formulaire accessibles au public du Programme de médicaments de l'Ontario, qui tiennent compte des réformes du régime de médicaments ayant été mises en place en Ontario et ayant permis de réduire le prix de la plupart des médicaments génériques à un maximum de 25 % du prix de la marque de commerce de référence¹.

L'analyse des tendances relatives aux prix pratiqués dans les pays étrangers par rapport aux prix pratiqués au Canada a été effectuée pour les sept pays étrangers de comparaison du CEPMB : la France, l'Allemagne, l'Italie, la Suède, la Suisse, le R.-U. et les É.-U. L'analyse supplémentaire concernant la comparaison des prix pratiqués à l'étranger et des prix pratiqués en Ontario pour les meilleurs vendeurs tient compte de quatre autres pays : les Pays-Bas, l'Espagne, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, lesquels étaient inclus dans une étude antérieure du CEPMB (CEPMB 2010).

Méthodes

Les ratios des prix moyens pratiqués dans les pays étrangers par rapport aux prix pratiqués au Canada et en Ontario sont indiqués. Ceux-ci sont calculés relativement aux mesures bilatérales et multilatérales des prix étrangers. Le ratio du prix bilatéral offre une comparaison directe des prix pratiqués dans un pays donné aux prix offerts au Canada et dans le formulaire de l'Ontario. Les ratios de prix multilatéraux indiquent le minimum, la moyenne, la médiane et le maximum des prix offerts dans les marchés étrangers analysés.

Les ratios des prix pratiqués dans les pays étrangers par rapport aux prix pratiqués au Canada qui sont rapportés sont des moyennes pondérées en fonction des ventes au Canada.

Les prix canadiens et internationaux indiqués dans la base de données MIDAS d'IMS Health sont les prix du fabricant et tiennent compte de l'ensemble des ventes faites aux pharmacies au Canada. Ce sont les prix moyens de toutes les versions génériques d'un médicament, ce qui comprend l'ensemble des marques de commerce génériques offertes dans un pays donné. On a utilisé les cours de change au comptant pour convertir les prix en devise étrangère à leur équivalent en dollar canadien.

Les prix de formulaire du Programme de médicaments de l'Ontario ne comprennent pas les frais supplémentaires de gros ni les marges bénéficiaires des pharmacies.

L'analyse se limite aux médicaments d'ordonnance sous forme solide administrés par voie orale qui ont des ventes annuelles de plus d'un million de dollars, y compris les médicaments génériques qui étaient sur le marché pendant une période d'au moins un an.

¹ On a tenu compte de l'édition de novembre 2012 du Formulaire des médicaments de l'Ontario dans le cadre de la présente analyse.

Limites

Depuis 2010, de nombreux gouvernements provinciaux ont mis en œuvre, et continuent de mettre en œuvre, des politiques d'établissement des prix des médicaments génériques qui permettent d'importantes réductions des prix, y compris l'initiative du Conseil de la fédération² qui a fait baisser de 18 % le prix de six des médicaments génériques les plus répandus au 1^{er} avril 2013.

L'annexe A fournit un résumé des récentes politiques provinciales d'établissement des prix des médicaments génériques. Les données contenues dans la présente étude donnent un aperçu ponctuel et tiennent compte des prix déclarés en date du premier trimestre de 2011. Bien que les données de la présente analyse ne traduisent pas l'ensemble des effets entraînés par les récentes politiques provinciales d'établissement des prix, certaines tendances précoces peuvent être observées.

Les futurs travaux prévus pour 2014-2015 fourniront une évaluation plus complète des prix actuels des médicaments génériques au Canada par rapport aux prix à l'échelle internationale.

Les prix internationaux fournis dans la base de données MIDAS d'IMS Health (IMS Health Consulting Inc. Tous droits réservés.) sont des estimations des prix départ-usine et ne tiennent pas compte des rabais et des remises déduites de la facture que les fabricants peuvent offrir aux détaillants pour qu'ils fassent provision de leurs produits interchangeables (Bureau de la concurrence, 2008). Par conséquent, les prix énoncés n'indiquent pas nécessairement les recettes nettes des fabricants.

L'analyse fait rapport des prix du fabricant estimés, lesquels pourraient différer des autres prix dans la chaîne de distribution, tels que les prix de gros ou les prix de détail en pharmacie. Par conséquent, il se peut que les prix rapportés ne correspondent pas aux prix payés par les consommateurs ou remboursés par les régimes publics et privés.

La méthodologie utilisée par MIDAS pour estimer le prix des médicaments varie d'un pays à l'autre et dépend du système de distribution, de même que de la disponibilité des données liées aux différents points de la chaîne de distribution, y compris le prix du fabricant, le prix de gros et le prix payé par les pharmacies dans des marchés particuliers. Les prix plafond du réseau de distribution pour lesquels MIDAS n'a pas fourni de données sur les prix sont calculés en fonction de la majoration supposée des grossistes et des pharmacies dans chacun des marchés.

Les prix des médicaments génériques déclarés pour le marché canadien tiennent compte des différentes politiques provinciales d'établissement des prix des médicaments génériques et du calendrier de mise en œuvre de ces politiques, de même que des prix payés par les assureurs privés et les personnes qui assument le coût de leurs médicaments. Les différences en ce qui a trait à la distribution, au remboursement et aux pratiques commerciales peuvent considérablement restreindre les possibilités de comparaison des prix entre les provinces.

Il convient également de noter que la comparaison des prix pratiqués en Ontario aux prix pratiqués à l'échelle internationale confronte les prix de formulaire de l'Ontario, qui figurent parmi les plus bas au Canada, aux prix moyens dans les marchés étrangers. Les prix inférieurs à la moyenne qui sont fournis dans la présente étude peuvent être offerts dans certains segments de marché (p. ex. les acheteurs publics ou privés).

L'analyse ne tente pas de démontrer l'incidence ou les économies qui pourraient découler de certaines politiques visant à encourager le lancement précoce de médicaments génériques au Canada ou à l'échelle internationale.

² Fondé en 2003, le Conseil de la fédération regroupe les premiers ministres des 13 provinces et territoires et leur permet de travailler ensemble en vue de renforcer la fédération canadienne, en favorisant une relation constructive entre les provinces et les territoires et avec le gouvernement fédéral. Pour de plus ample renseignements, veuillez consulter le site Web www.conseildelafederation.ca.

1 Tendances des prix pratiqués dans les pays de comparaison et de ceux pratiqués au Canada

La présente section comporte une analyse des tendances concernant le prix des médicaments génériques au Canada et compare les prix pratiqués au Canada à ceux pratiqués dans les sept pays industrialisés dont tient compte le CEPMB lorsqu'il examine les prix des produits pharmaceutiques brevetés. Les périodes présentées sont les années civiles 2007 et 2008 ainsi que le premier trimestre (T1 janvier à mars) des années 2009, 2010 et 2011.

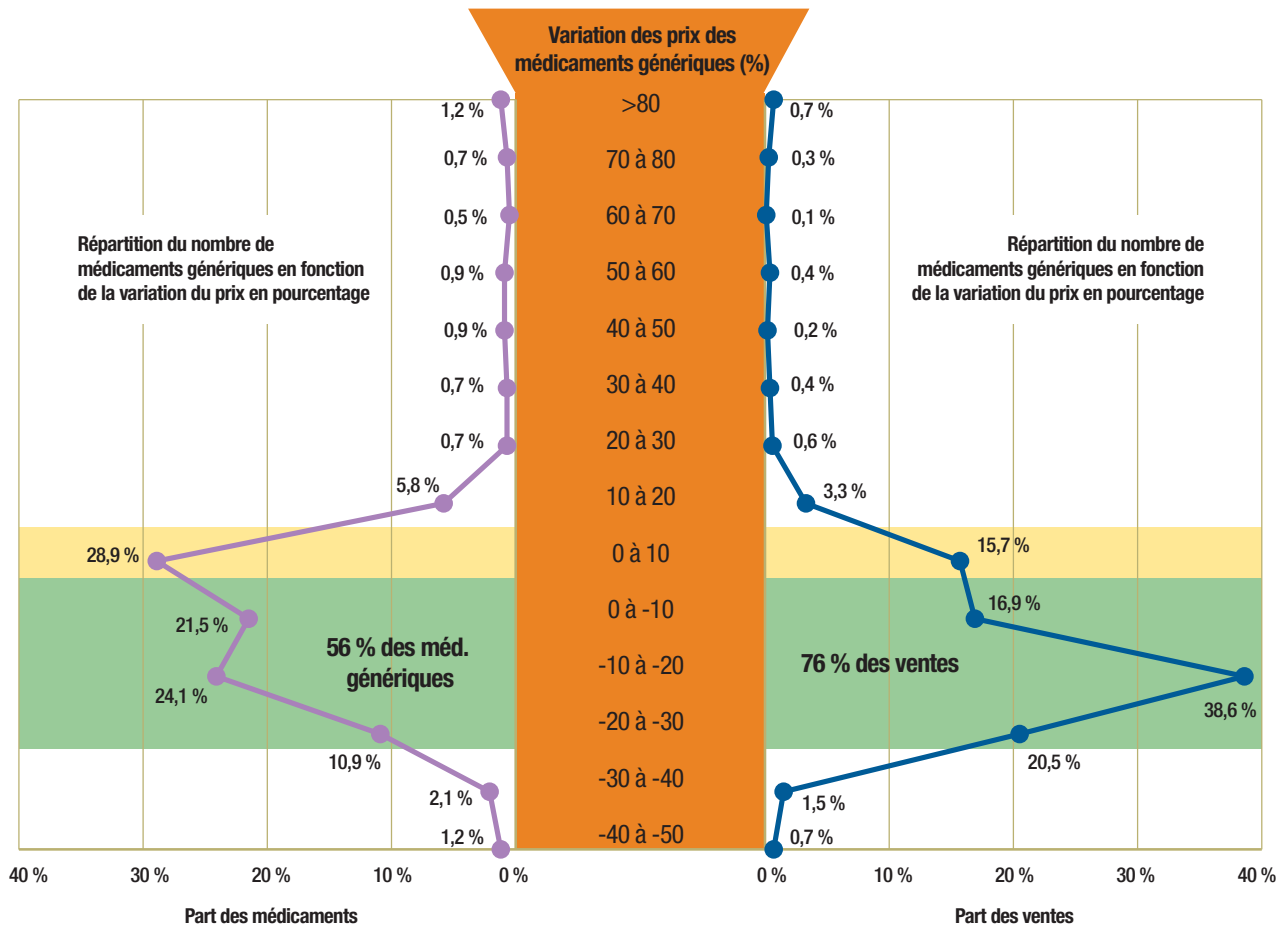
Les résultats laissent croire que les prix canadiens de nombreux produits médicamenteux génériques ont chuté considérablement depuis le T1 2009 et le T1 2011. Le graphique 1.1 illustre la distribution de

médicaments génériques et les ventes de médicaments génériques correspondantes en fonction du pourcentage de changement de prix entre le T1 2009 et le T1 2011.

La partie en jaune du graphique illustre la part de médicaments génériques dont le prix a augmenté d'un maximum de 10 % : cela représente 28,9 % des médicaments génériques et 15,7 % des ventes de médicaments génériques du T1 2011.

La partie en vert illustre la part de médicaments génériques dont le prix a diminué d'un maximum de 30 % : cela représente 56 % des médicaments génériques et 76 % des ventes de médicaments génériques du T1 2011.

Graphique 1.1 Répartition des médicaments génériques et des ventes en fonction de la réduction des prix en pourcentage entre le T1-2009 et le T1-2011, Canada



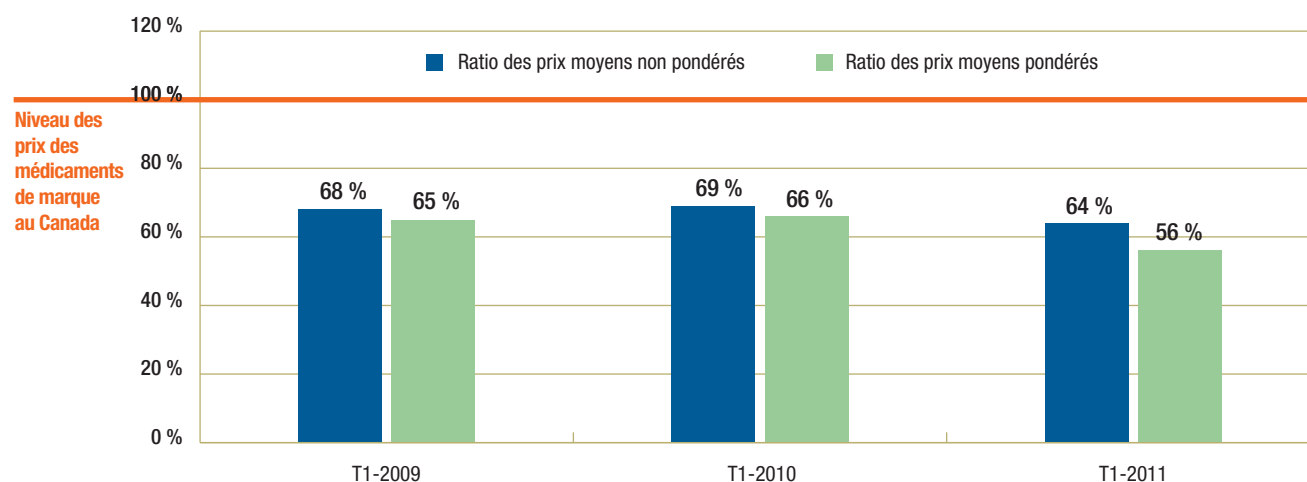
Résultats fondés sur 432 médicaments génériques, répartis en fonction de l'ingrédient, de la concentration et de la forme.
 Source des données : MIDASSM, de janvier à mars 2009 et de janvier à mars 2011
 IMS Health Consulting Inc. Tous droits réservés.

L'écart entre le prix des médicaments de marque et celui des médicaments génériques au Canada a augmenté au cours de la période d'analyse (graphique 1.2). Bien qu'au T1 2009 et au T1 2010, le prix des médicaments génériques représentait en moyenne de 68 % à 69 % du prix des médicaments de marque, au T1 2011, ce prix équivalait à 64 % du prix des médicaments de marque. Lorsque les médicaments génériques étaient pondérés en

fonction des ventes, les prix moyens des médicaments génériques exprimés sous forme de pourcentage des prix des médicaments de marque au T1 2011 étaient même plus bas et se chiffraient à 56 %.

Les écarts de prix moyens correspondants des pays de comparaison au T1 2011 sont aussi présentés dans le graphique 1.2.

Graphique 1.2 Prix moyens des médicaments génériques exprimés sous forme de pourcentage du prix des médicaments de marque*, Canada, T1-2009, T1-2010 et T1-2011



| Prix moyens des médicaments génériques exprimés sous forme de pourcentage du prix des médicaments de marque, T1-2011 | CA | FR | DE | IT | SE | SUI | R.-U. | É.-U. |
|--|--------------|------|------|------|------|------|-------|-------|
| | Non pondérés | 64 % | 72 % | 64 % | 74 % | 53 % | 80 % | 50 % |
| Pondérés | 61 % | 63 % | 62 % | 73 % | 37 % | 79 % | 41 % | 10 % |

* Veuillez noter qu'il existe également des différences de prix parmi les médicaments de marque entre les différents pays. Les prix des médicaments de marque utilisés pour générer ces résultats correspondent aux périodes analysées, et pourraient alors différer des prix des médicaments de marque utilisés pour établir les prix de lancement des médicaments génériques. Ainsi, ces résultats tiennent compte des réductions des prix des médicaments de marque suite à l'entrée sur le marché des médicaments génériques.

Source des données : MIDASSM, de janvier à mars 2009, de janvier à mars 2010 et de janvier à mars 2011
IMS Health Consulting Inc. Tous droits réservés.

Les ratios des prix moyens pratiqués dans les pays de comparaison par rapport aux prix pratiqués au Canada indiqués dans la présente section sont des moyennes arithmétiques pondérées en fonction des ventes s'appliquant aux ratios correspondants des prix pratiqués dans les pays de comparaison par rapport aux prix pratiqués au Canada pour les médicaments individuels. Ces ratios permettent de fournir des réponses exactes aux questions comme celle-ci :

« Combien les Canadiens auraient-ils payé, en plus ou en moins, leurs médicaments génériques pendant le T1 2011 s'ils les avaient achetés aux prix pratiqués dans les marchés étrangers? »

Le graphique 1.3 laisse croire qu'il n'y a eu aucun changement appréciable aux ratios des prix moyens des médicaments génériques pratiqués dans les pays de comparaison par rapport aux prix pratiqués au Canada entre l'exercice 2007/2008 (voir CEPMB 2010 et 2011) et le T1 2011.

Le niveau de prix des médicaments génériques au Canada se voit accorder une valeur de 1. Si le ratio des prix moyens pratiqués dans les pays de comparaison par

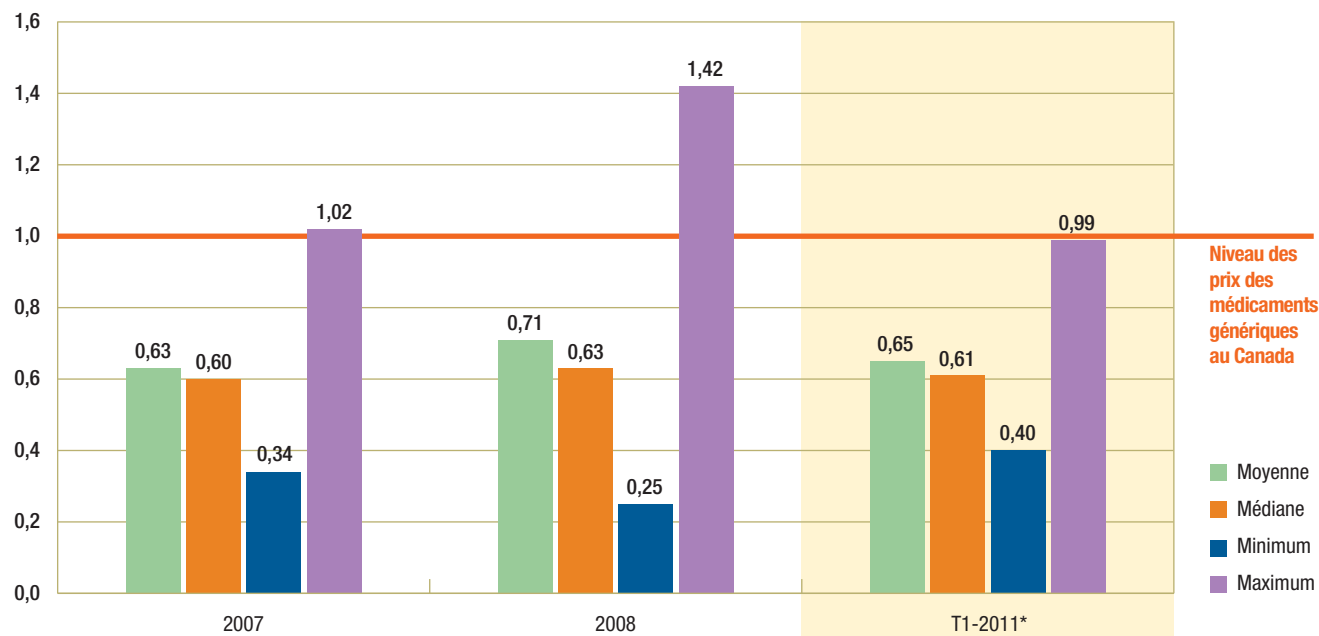
rapport aux prix pratiqués au Canada est inférieur ou supérieur à 1, cela indique que le prix moyen à l'étranger est, respectivement, inférieur ou supérieur au prix pratiqué au Canada. (Voir l'annexe B pour une définition des mesures indiquées).

Au T1 2011, la moyenne et la médiane des prix pratiqués à l'étranger étaient respectivement de 65 % et de 61 % des niveaux de prix des médicaments génériques au Canada. D'autres politiques provinciales ayant permis de réduire les prix des médicaments génériques ont été mises en œuvre depuis.

Le graphique 1.4 indique la tendance dans les ratios des prix pratiqués dans les pays de comparaison par rapport aux prix pratiqués au Canada, selon le pays. Les résultats laissent croire que pendant le T1 2011, les prix des médicaments génériques sont restés plus bas dans de nombreux marchés étrangers.

Comme le suggère la figure 1.5, ces tendances peuvent en partie être expliquées par le fait que dans bon nombre des pays analysés, les prix des médicaments génériques ont également chuté entre le T1-2009 et le T1 2011. Le graphique indique les changements de prix moyen

Graphique 1.3 Ratios des prix moyens des médicaments génériques dans les pays de comparaison par rapport aux prix pratiqués au Canada par comparateur multilatéral, 2007, 2008 et T1-2011



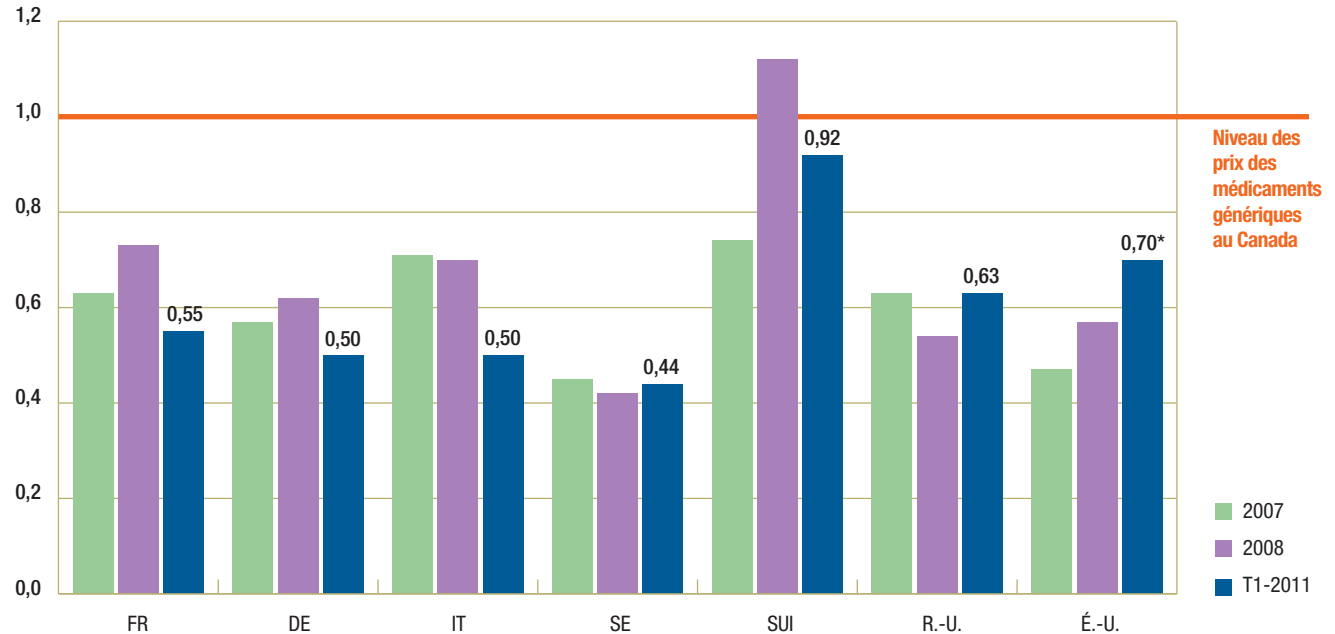
* Veuillez noter que cette analyse se limitait aux médicaments génériques qui étaient sur le marché pendant une période d'au moins un an. Absente cette limite, le seul changement important serait qu'au T1 2011, les valeurs de la moyenne et du maximum des ratios des prix pratiqués dans les pays de comparaison par rapport aux prix pratiqués au Canada seraient de 0,68 et de 1,16, respectivement. Le prix d'un seul médicament aux É.-U. est principalement à l'origine des différences au niveau des résultats.

Source des données : MIDASSM, de janvier à décembre 2007, de janvier à décembre 2008 et de janvier à mars 2011
IMS Health Consulting Inc. Tous droits réservés.

dans les pays donnés ainsi que le nombre de médicaments dont le prix dans les marchés étrangers est accessible au public et ayant été inclus dans la moyenne et les ventes correspondantes au Canada.

En raison des tendances internationales, les prix canadiens des médicaments génériques sont toujours, en moyenne, plus élevés que ceux pratiqués dans les autres pays industrialisés.

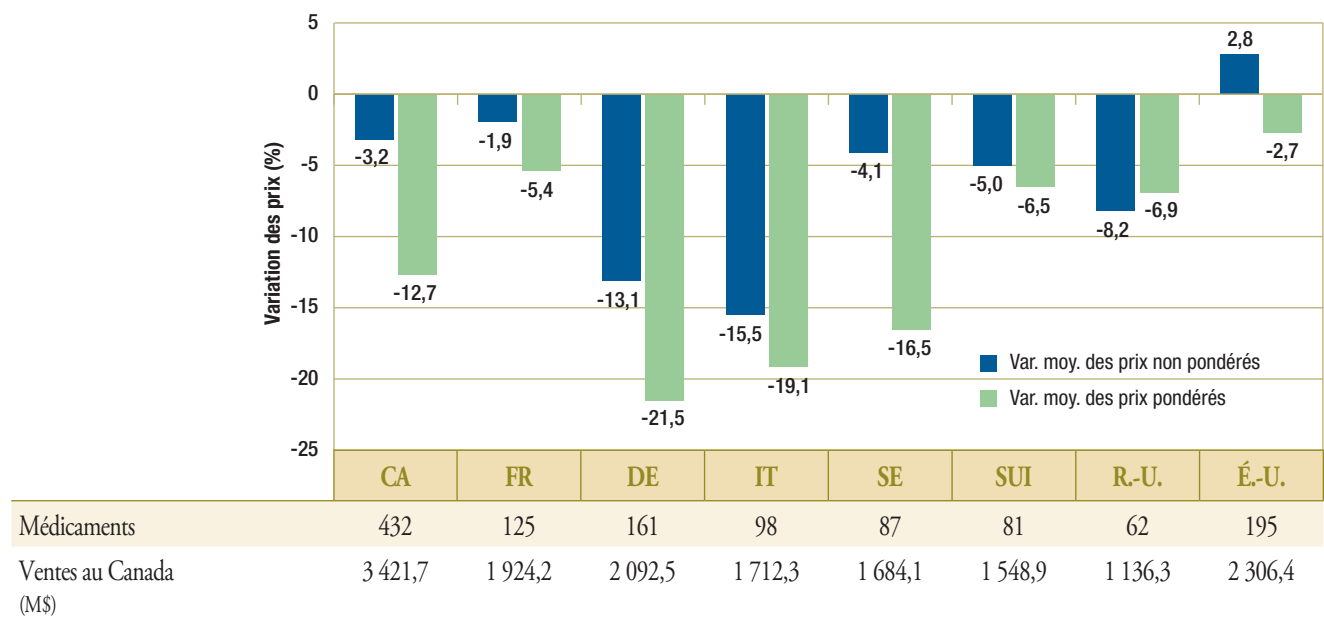
Graphique 1.4 Ratios des prix moyens des médicaments génériques pratiqués dans les pays de comparaison par rapport aux prix pratiqués au Canada par comparateur multilatéral, 2007, 2008 et T1-2011



* Veuillez noter que cette analyse se limitait aux médicaments génériques qui étaient sur le marché pendant une période d'au moins un an. Absente cette limite, le seul changement important serait qu'au T1 2011, la valeur du ratio des prix pratiqués dans les pays de comparaison par rapport aux prix pratiqués au Canada des É.-U. serait de 0,91. Le prix d'un seul médicament aux É.-U. est principalement à l'origine des différences au niveau des résultats.

Source des données : MIDASSM, de janvier à décembre 2007, de janvier à décembre 2008 et de janvier à mars 2011
IMS Health Consulting Inc. Tous droits réservés.

Graphique 1.5 Variation moyenne des prix des médicaments génériques selon le pays, T1-2009 par rapport au T1-2011



Source des données : MIDASSM, de janvier à mars 2009 et de janvier à mars 2011
IMS Health Consulting Inc. Tous droits réservés.

2 Comparaison des prix pratiqués dans les pays de comparaison et des prix pratiqués en Ontario pour les meilleurs vendeurs

La présente section compare les prix de formulaire de l'Ontario à ceux pratiqués dans 11 pays industrialisés au cours du T1 2011. L'analyse met l'accent sur 50 médicaments génériques les plus vendus (selon l'ingrédient, la concentration et la forme) au Canada pendant le T1 2011 et pour lesquels les prix sont accessibles à la fois dans le Formulaire des médicaments de l'Ontario et pour ce qui est des pays de comparaison. Au T1 2011, les 50 médicaments génériques les plus vendus représentaient près de la moitié (47,8 %) des ventes de médicaments génériques au Canada.

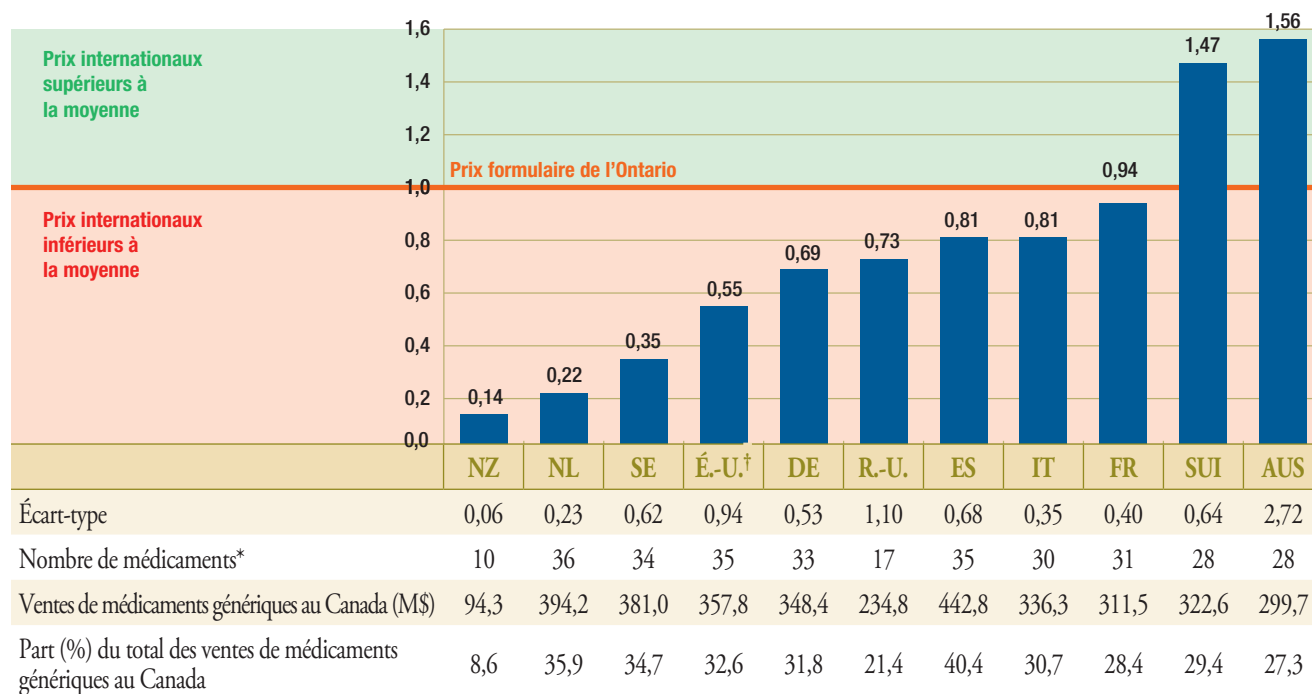
Les prix de formulaire de l'Ontario ont été utilisés pour les comparaisons des prix entre médicaments aux prix pratiqués à l'étranger. Toutefois, le volume de vente au Canada de chacun de ces médicaments a été utilisé pour calculer les ratios des prix moyens. Par conséquent, les ratios moyens des prix pratiqués dans les pays de

comparaison par rapport aux prix pratiqués au Canada indiqués dans la présente section sont des moyennes arithmétiques pondérées en fonction des ventes canadiennes s'appliquant aux ratios correspondants des prix pratiqués dans les pays de comparaison par rapport aux prix pratiqués en Ontario correspondants pour les médicaments individuels. Par conséquent, les résultats permettent de répondre à la question suivante :

« En supposant que tous les Canadiens aient payé les prix indiqués dans le formulaire de l'Ontario au T1 2011, combien auraient-ils payé, en plus ou en moins, pour les 50 médicaments génériques les plus vendus s'ils les avaient achetés aux prix pratiqués dans le pays X? »

La comparaison bilatérale laisse croire qu'au T1 2011, les prix à l'étranger des 50 médicaments génériques les plus vendus étaient habituellement inférieurs aux prix correspondants en Ontario.

Graphique 2.1 Ratios des prix moyens pratiqués dans les pays de comparaison par rapport aux prix pratiqués en Ontario, comparateurs bilatéraux, 50 médicaments génériques meilleurs vendeurs, T1-2011



* En fonction de la disponibilité du prix moyen dans le pays.

† Veuillez noter que cette analyse se limitait aux médicaments génériques qui étaient sur le marché pendant une période d'au moins un an. Absente cette limite, le seul changement important serait que le ratio des prix pratiqués dans les pays de comparaison par rapport aux prix pratiqués en Ontario des É.-U. serait de 1,34 (écart-type de 2,71). Le prix d'un seul médicament aux É.-U. est à l'origine des différences au niveau des résultats. Les ratios des prix moyens pratiqués dans les pays de comparaison par rapport aux prix pratiqués en Ontario sont pondérés en fonction du volume de ventes au Canada.

Sources de données : Formulaire des médicaments de l'Ontario, novembre 2012
MIDASsm, de janvier à mars 2011, IMS Health Consulting Inc. Tous droits réservés.

Le graphique 2.1 indique le ratio des prix moyens pratiqués dans les pays de comparaison par rapport aux prix pratiqués en Ontario pour chaque pays analysé. Le prix de formulaire de l'Ontario se voit accorder une valeur de 1. Si le ratio des prix moyens pratiqués dans les pays de comparaison par rapport aux prix pratiqués en Ontario est inférieur ou supérieur à 1, cela indique que le prix moyen à l'étranger est, respectivement, inférieur ou supérieur au prix pratiqué en Ontario. Le tableau ci-dessous indique le nombre de médicaments ayant été utilisés pour calculer le ratio moyen de chaque pays, c'est-à-dire le nombre de médicaments pour lesquels les données sur le prix sont accessibles. Il indique également les ventes au Canada et les parts de marché correspondantes pour les médicaments disponibles.

Les prix des médicaments génériques étaient les plus bas en Nouvelle-Zélande, aux Pays-Bas, en Suède et aux États-Unis comparativement à l'Ontario. Les prix des médicaments génériques étaient également plus bas en Allemagne, au Royaume-Uni, en Espagne, en Italie et en France comparativement à l'Ontario. Les prix des médicaments génériques étaient en moyenne plus élevés en Australie et en Suisse qu'en Ontario.

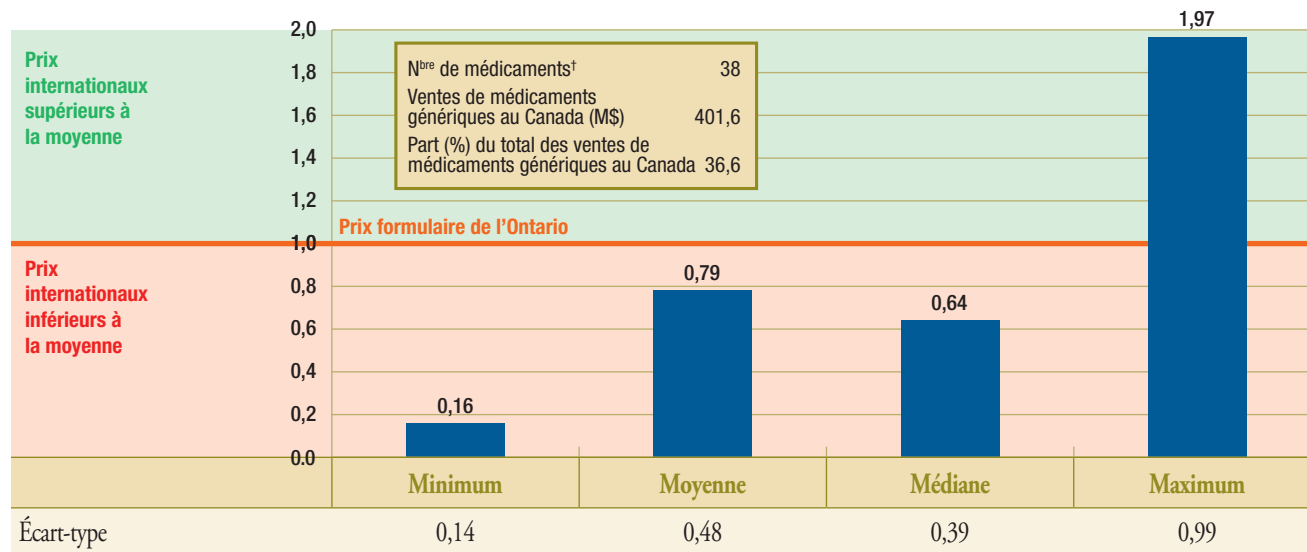
Le graphique 2.2 indique le ratio des prix moyens pratiqués dans les pays de comparaison par rapport

aux prix pratiqués en Ontario en ce qui a trait aux 11 pays représentés dans le graphique 2.1. On a uniquement inclus à ces mesures multilatérales les médicaments dont les prix étaient disponibles dans au moins trois pays. Les résultats sont présentés pour 38 des 50 médicaments génériques les plus vendus. Pour ce qui est des 12 autres médicaments, leurs prix étaient uniquement disponibles dans un ou deux pays.

La comparaison multilatérale laisse croire qu'au T1 2011, la moyenne et la médiane des prix pratiqués dans les pays de comparaison s'établissaient respectivement à 79 % et à 64 % de la valeur des prix du formulaire de l'Ontario. Les prix minimums pratiqués dans les pays de comparaison étaient aussi faibles que 16 % des prix pratiqués en Ontario alors que les prix maximums pratiqués dans les pays de comparaison étaient aussi élevés que 197 % des prix pratiqués en Ontario.

Pour chacun des 50 médicaments génériques les plus vendus contenus dans la présente analyse, l'annexe C et l'annexe D fournissent les ratios des prix des médicaments pratiqués dans les pays de comparaison par rapport aux prix pratiqués en Ontario en fonction des pays de comparaison bilatéraux et multilatéraux, respectivement.

Graphique 2.2 Ratios des prix moyens pratiqués dans les pays de comparaison par rapport aux prix pratiqués en Ontario*, comparateurs bilatéraux, 50 médicaments génériques meilleurs vendeurs, T1-2011



* Veuillez noter que cette analyse se limitait aux médicaments génériques qui étaient sur le marché pendant une période d'au moins un an. Absente cette limite, le seul changement important serait que les valeurs de la moyenne et du maximum des ratios des prix pratiqués aux É.-U. par rapport aux prix pratiqués en Ontario seraient de 0,87 et de 2,51, respectivement. Le prix d'un seul médicament aux É.-U. est principalement à l'origine des différences au niveau des résultats.

† En fonction de la disponibilité du prix moyen dans le pays.

Les ratios des prix moyens pratiqués dans les pays de comparaison par rapport aux prix pratiqués en Ontario sont pondérés en fonction du volume de ventes au Canada.

Sources de données : Formulaire des médicaments de l'Ontario, novembre 2012

MIDASSM, de janvier à mars 2011, IMS Health Consulting Inc. Tous droits réservés.

3 Conclusion

L'analyse laisse croire qu'au T1 2011, les médicaments génériques étaient habituellement moins chers dans les pays de comparaison qu'au Canada, peu importe que l'on utilise les prix nationaux au Canada ou les prix de formulaire de l'Ontario dans le cadre de l'analyse. Plus particulièrement :

- bien que les prix de nombreux médicaments génériques aient considérablement chuté au Canada au T1 2011, la moyenne des prix internationaux était toujours inférieure de 35 % aux prix pratiqués au Canada;
- bien que les prix des médicaments génériques en Ontario aient été parmi les plus bas au pays, les médicaments génériques les plus vendus étaient, en moyenne, moins chers de 21 % sur les marchés étrangers.

Les données contenues dans la présente étude donnent un aperçu ponctuel et illustrent ainsi quelques-uns des changements ayant été apportés depuis la dernière publication du SNIUMP concernant les comparaisons des prix des médicaments génériques. Compte tenu du dynamisme de ce marché, les prix des médicaments génériques ont changé et il est nécessaire d'établir d'autres rapports afin d'évaluer les prix actuels des médicaments génériques au Canada par rapport aux prix sur la scène internationale.

Références

Bureau de la concurrence du Canada. 2008. *Pour une concurrence avantageuse des médicaments génériques au Canada : Préparons l'avenir*. Accessible à l'adresse suivante : [http://www.competitionbureau.gc.ca/eic/site/cb-bc.nsf/vwapj/GenDrugStudy-Report-081125-fin-f.pdf/\\$FILE/GenDrugStudy-Report-081125-fin-f.pdf](http://www.competitionbureau.gc.ca/eic/site/cb-bc.nsf/vwapj/GenDrugStudy-Report-081125-fin-f.pdf/$FILE/GenDrugStudy-Report-081125-fin-f.pdf) (consulté le 1^{er} juin 2013).

CEPMB. 2010. *Médicaments génériques au Canada : Tendances des prix et comparaisons des prix internationaux, 2007*. Accessible à l'adresse suivante : <http://www.pmprb-cepmb.gc.ca/francais/View.asp?x=1419&mp=124> (consulté le 1^{er} juin 2013).

CEPMB. 2011. *Médicaments génériques au Canada : Comparaisons des prix internationaux et économies de coûts potentielles*. Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés. Accessible à l'adresse suivante : <http://www.pmprb-cepmb.gc.ca/francais/View.asp?x=1562&mp=124> (consulté le 1^{er} juin 2013).

Annexe A : Politiques d'établissement des prix des médicaments génériques dans les régimes d'assurance-médicaments provinciaux

Le tableau A présente, en date du 1^{er} juillet 2013, un sommaire des politiques de réduction des prix des médicaments génériques dans les différentes provinces accompagné de leurs dates d'entrée en vigueur.

Tableau A. Politiques provinciales d'établissement des prix des médicaments génériques, prix des médicaments génériques en pourcentage de la valeur du prix du médicament de marque

| Province | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 |
|-------------------------|--|--|--|---|---|
| Colombie-Britannique | 15 octobre : 50 % Méd. génériques existants 42 % nouveaux méd. génériques | 4 juillet : 40 % tous les méd. génériques | 2 avril : 35 % tous les méd. génériques | 1 ^{er} avril : 25 %* majorité des méd. génériques | 1 ^{er} avril : 20 % majorité des méd. génériques |
| Alberta | 1 ^{er} avril : 56 % méd. génériques existants 45 % nouveaux méd. génériques | | 1 ^{er} juillet : 35 % tous les méd. génériques | 1 ^{er} mai : 18 % | |
| Saskatchewan | | 1 ^{er} avril : 40 % nouveaux méd. génériques 1 ^{er} mai et 1 ^{er} juin : 45 % méd. génériques existants 1 ^{er} avril et 1 ^{er} octobre : 35 % méd. génériques de l'ancienne catégorie des contrats d'offre permanente | 1 ^{er} avril : 35 % | 1 ^{er} avril, 18 % pour six des médicaments génériques les plus répandus.† | |
| Manitoba | L'établissement des prix des médicaments génériques est régi par les ententes de gestion d'utilisation conclues avec les fabricants, qui établissent que le prix d'un médicament générique est égal à celui pratiqué dans les autres provinces choisies. | | | | |
| Ontario | 20 juillet : 25 % public 50 % privé et dépenses personnelles | 1 ^{er} avril : 25 % public 35 % privé et dépenses personnelles | 1 ^{er} avril : 25 %* public, privé et dépenses personnelles | | |
| Québec | Le Québec exige des fabricants de médicaments génériques qu'ils lui accordent le prix le plus bas offert dans les autres provinces. | | | | |
| Nouveau-Brunswick | | | 1 ^{er} juin : 40 % 1 ^{er} décembre : 35 % | 1 ^{er} juin : 25 %* | |
| Nouvelle-Écosse | | 1 ^{er} juillet : 45 % | 1 ^{er} janvier : 40 % 1 ^{er} juillet : 35 % | | |
| Île-du-Prince-Édouard | | | 1 ^{er} juillet : 35 % | | |
| Terre-Neuve-et-Labrador | | | 1 ^{er} avril : 45 % 1 ^{er} octobre : 40 % | 1 ^{er} avril : 35 % 1 ^{er} juillet : 25 % | |

Remarque : Les renseignements étaient à jour en date du 1^{er} juillet 2013. Il peut y avoir des exceptions concernant l'établissement des prix des médicaments génériques.

* En Colombie-Britannique, en Ontario et au Nouveau-Brunswick, la politique d'établissement des prix des médicaments génériques est de 25 % pour les médicaments de formes solides par voie orale et de 35 % pour tous les autres types de médicaments.

† Depuis le 1^{er} avril 2013, les politiques générales des provinces concernant l'établissement des prix des médicaments génériques ne s'appliquent plus aux médicaments touchés par la politique d'établissement des prix de 18 % du Conseil de la fédération. Le Québec ne participe pas au Processus compétitif d'appel d'offres provincial et territorial visant les médicaments génériques, mais en profite en raison de sa politique du prix le plus bas.

Annexe B : Définitions

Les ratios moyens ayant été indiqués sont des moyennes arithmétiques pondérées en fonction des ventes s'appliquant aux ratios correspondants des prix pratiqués dans les pays de comparaison par rapport aux prix pratiqués au Canada pour les médicaments individuels. Ces ratios des prix moyens permettent de fournir des réponses exactes aux questions comme celle-ci :

« Combien les Canadiens auraient-ils payé, en plus ou en moins, leurs médicaments génériques pendant le T1 2011 s'ils les avaient achetés aux prix pratiqués dans les marchés étrangers? »

Les ratios multilatéraux des prix pratiqués dans les pays de comparaison par rapport aux prix pratiqués au Canada et en Ontario sont des mesures de la variation des prix qui tiennent compte de l'ensemble des prix pratiqués dans les pays de comparaison qui sont disponibles pour chaque médicament.

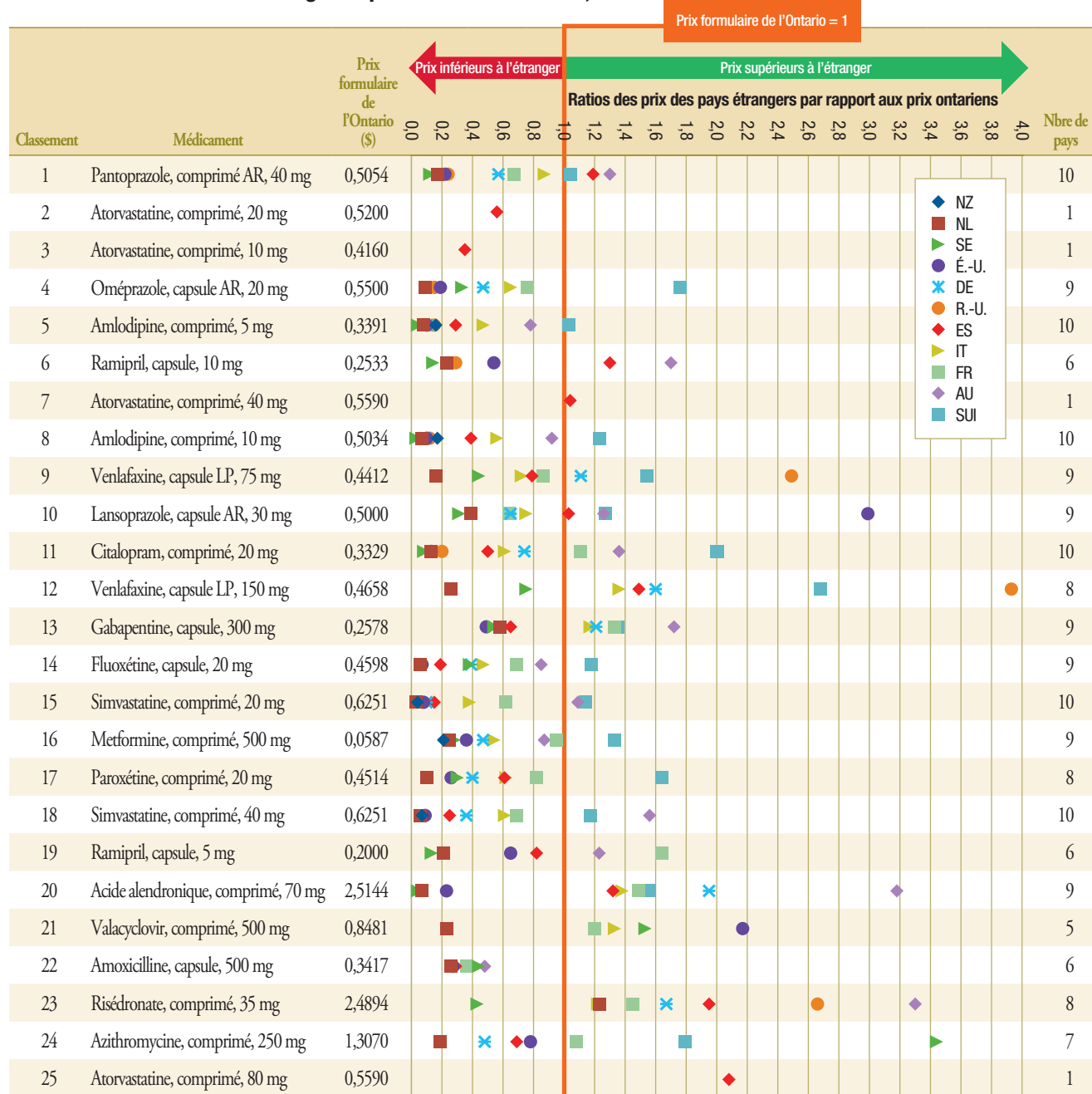
Les mesures multilatérales qui suivent sont contenues dans la présente analyse et sont fondées sur la base de données MIDAS^{mc} d'IMS Health :

- Prix minimum à l'échelle internationale – correspond au prix le plus bas offert dans les pays de comparaison.
- Prix moyen à l'échelle internationale – correspond à la moyenne des prix offerts dans les pays de comparaison.
- Prix médian à l'échelle internationale – correspond à la valeur du point milieu de la distribution des prix des pays de comparaison.
- Prix maximum à l'échelle internationale – correspond au prix le plus élevé offert dans les pays de comparaison.
- Prix canadien – correspond à la moyenne nationale des prix et tient compte de l'ensemble des ventes faites aux pharmacies au Canada (annexe D).

L'analyse indique également le prix de formulaire de l'Ontario, tel qu'établi dans l'édition de novembre 2012 du Formulaire des médicaments de l'Ontario.

Annexe C : Comparaison bilatérale des prix des médicaments

Graphique C.1 F Ratios des prix dans les pays étrangers par rapport aux prix en Ontario, comparateurs bilatéraux
25 médicaments génériques meilleurs vendeurs, T1-2011



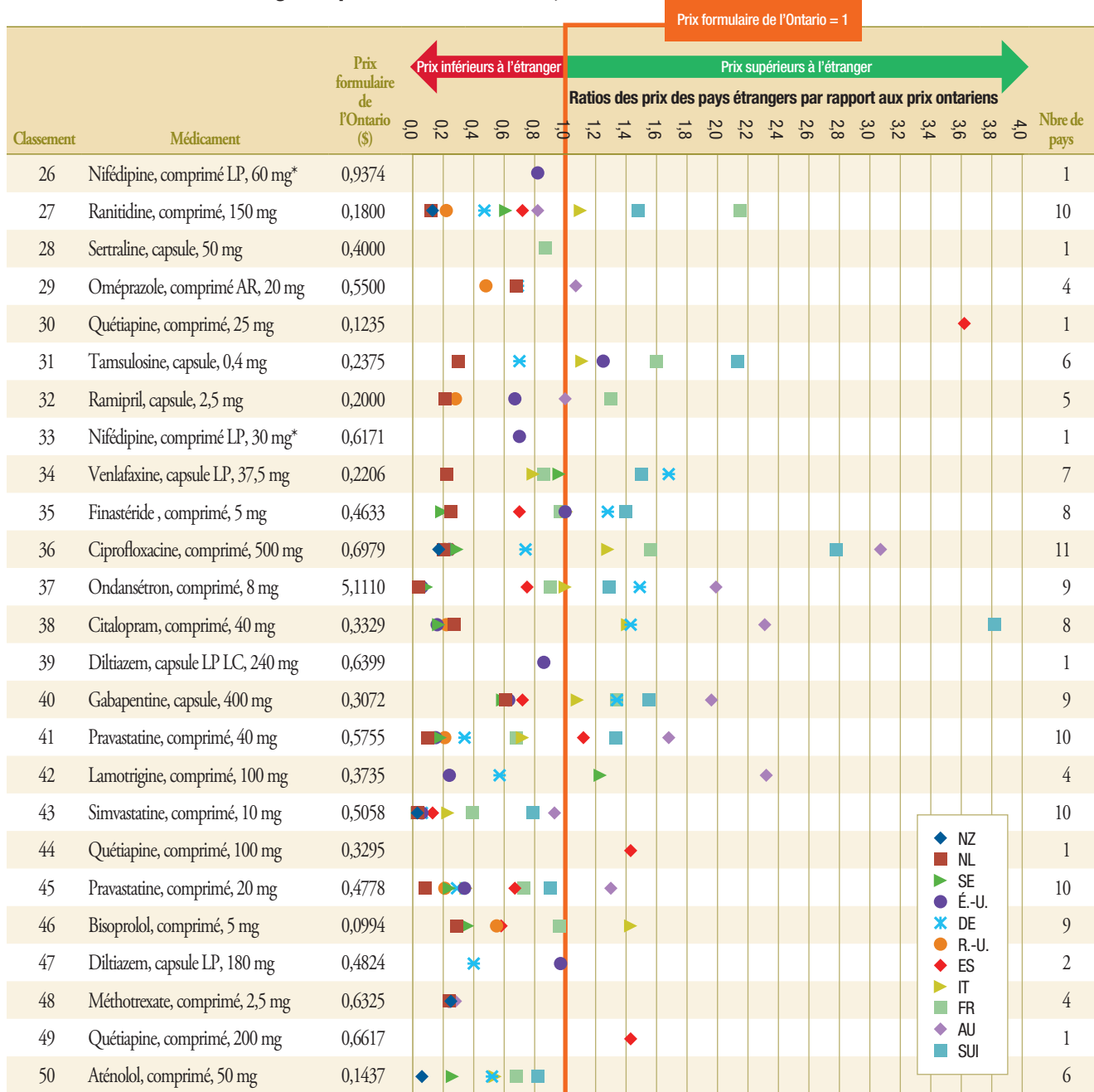
Remarque : Aux fins de présentation, l'échelle faisant état des ratios des prix pratiqués dans les pays étrangers par rapport aux prix pratiqués en Ontario est limitée à 4,0 et ne tient pas compte des valeurs supérieures observées.

AR, action retardée; LP, libération prolongée.

Sources de données : Formulaire des médicaments de l'Ontario, novembre 2012

MIDASSM, janvier à mars 2011, IMS Health Consulting Inc. Tous droits réservés.

Graphique C.2 Ratios des prix dans les pays étrangers par rapport aux prix en Ontario, comparateurs bilatéraux 26-50 médicaments génériques meilleurs vendeurs, T1-2011



Remarque : Aux fins de présentation, l'échelle faisant état des ratios des prix pratiqués dans les pays étrangers par rapport aux prix pratiqués en Ontario est limitée à 4,0 et ne tient pas compte des valeurs supérieures observées.

AR, action retardée; LP, libération prolongée.

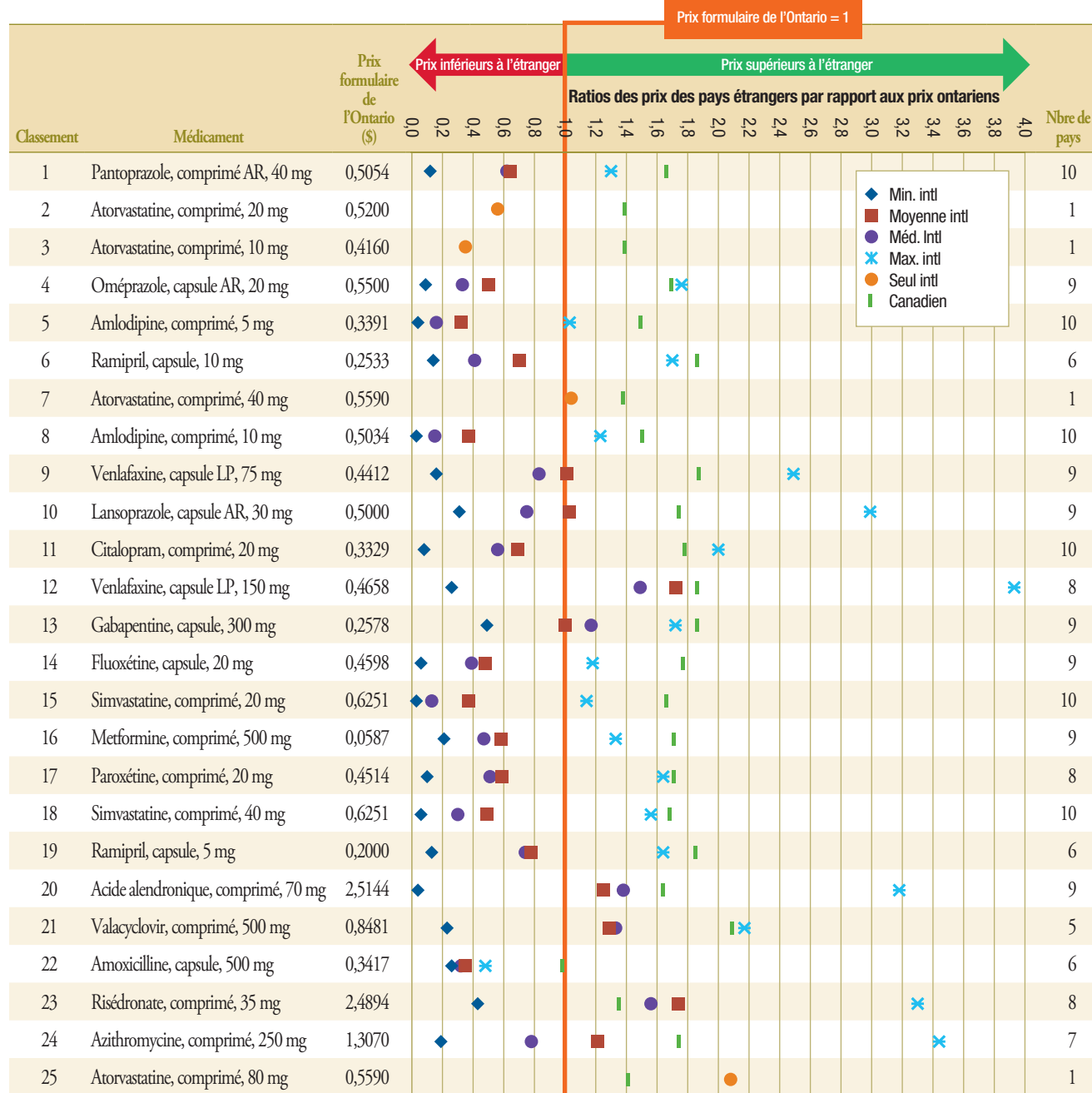
* Sous réserve de l'exception sur le prix des médicaments génériques de l'Ontario.

Sources de données : Formulaire des médicaments de l'Ontario, novembre 2012

MIDASsm, janvier à mars 2011, IMS Health Consulting Inc. Tous droits réservés.

Annexe D : Comparaison multilatérale des prix des médicaments

Graphique D.1 Ratios des prix dans les pays étrangers par rapport aux prix en Ontario, comparateurs multilatéraux 25 médicaments génériques meilleurs vendeurs, T1-2011



Remarque : Aux fins de présentation, l'échelle faisant état des ratios des prix pratiqués dans les pays étrangers par rapport aux prix pratiqués en Ontario est limitée à 4.0 et ne tient pas compte des valeurs supérieures observées.

Le ratio du prix minimum et du prix maximum sont présentés pour les médicaments dont les prix sont connus dans au moins 2 pays étrangers.

Le ratio du prix moyen et du prix médian sont présentés pour les médicaments dont les prix sont connus dans au moins 3 pays étrangers.

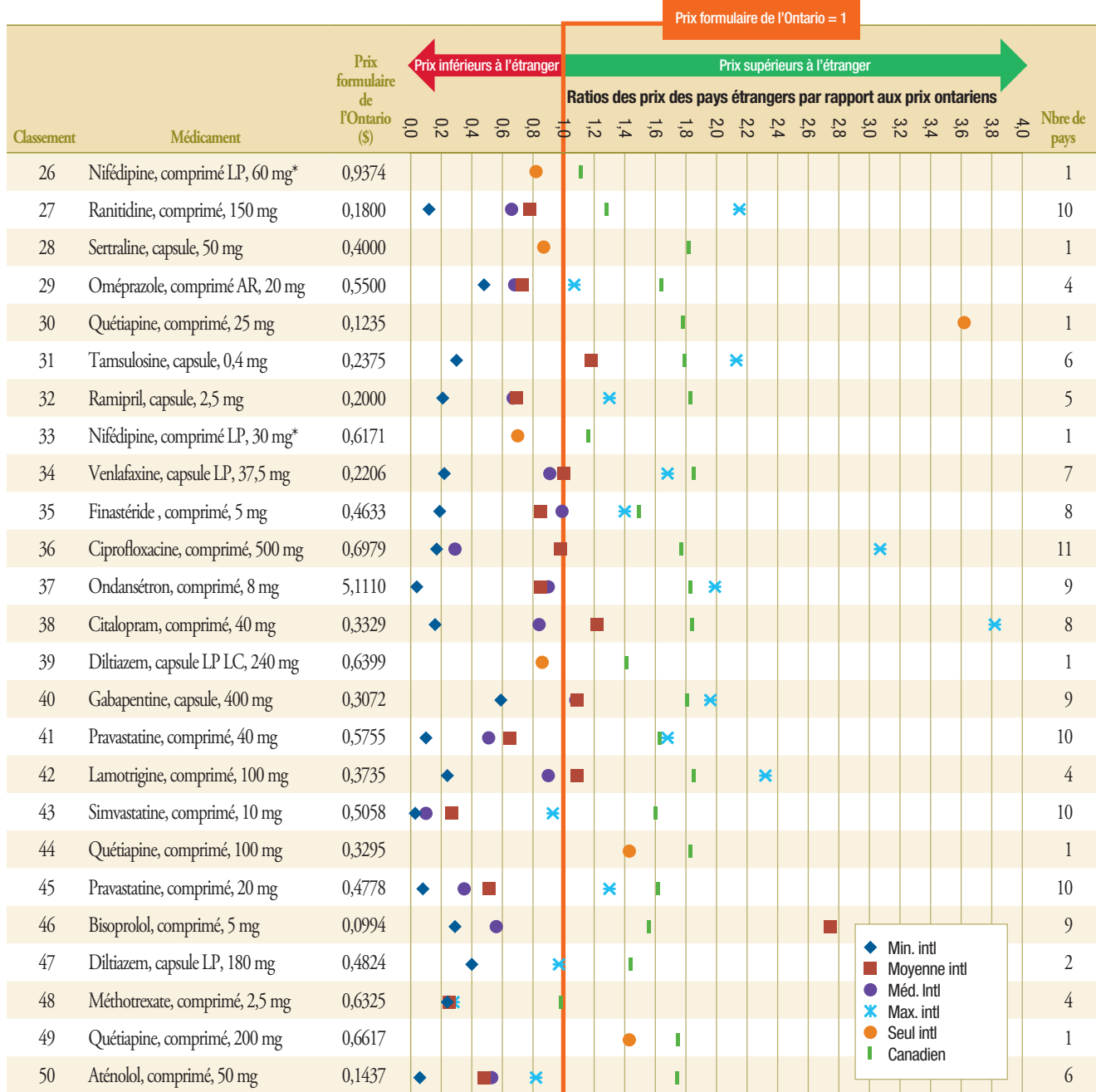
Le seul ratio du prix à l'échelle internationale est présenté pour les médicaments qui n'étaient associés qu'à un seul prix dans les 11 pays analysés.

AR, action retardée; LP, libération prolongée.

Sources de données : Formulaire des médicaments de l'Ontario, novembre 2012

MIDASSM, janvier à mars 2011, IMS Health Consulting Inc. Tous droits réservés.

Graphique D.2 Ratios des prix dans les pays étrangers par rapport aux prix en Ontario, comparateurs multilatéraux 26-50 médicaments génériques meilleurs vendeurs, T1-2011



Remarque : Aux fins de présentation, l'échelle faisant état des ratios des prix pratiqués dans les pays étrangers par rapport aux prix pratiqués en Ontario est limitée à 4,0 et ne tient pas compte des valeurs supérieures observées.

Le ratio du prix minimum et du prix maximum sont présentés pour les médicaments dont les prix sont connus dans au moins 2 pays étrangers.

Le ratio du prix moyen, du prix moyen pondéré et du prix médian sont présentés pour les médicaments dont les prix sont connus dans au moins 3 pays étrangers.

Le seul ratio du prix à l'échelle internationale est présenté pour les médicaments qui n'étaient associés qu'à un seul prix dans les 11 pays analysés.

AR, action retardée; LP, libération prolongée.

* Médicament sous réserve de l'exception sur le prix des médicaments génériques de l'Ontario.

Sources de données : Formulaire des médicaments de l'Ontario, novembre 2012

MIDASSM, janvier à mars 2011, IMS Health Consulting Inc. Tous droits réservés.